

**PROCES VERBAL D'AGREMENT DE PROTOTYPE
D'UN DISPOSITIF DE CONVERSION**

Il résulte des constatations effectuées à la demande du fabricant

FLEXFUEL ENERGY DEVELOPMENT
5, avenue des Renardières -
77250 ECUELLES - France

que le dispositif de conversion :

Type : FFED-directe-7
Désignation commerciale : FFED-directe-7
(le cas échéant)
Référence dossier fabricant : Injection directe; 4temps; EURO 5-6; 7 cv et moins

présenté aux essais (rapport UTAC n° 24/00809 - Ajout marque "Bardahl") requis par l'arrêté ministériel du 30 novembre 2017 *relatif aux conditions d'homologation et d'installation des dispositifs de conversion des véhicules à motorisation essence en motorisation à carburant modulable essence – superéthanol E85* comme prototype de la transformation de véhicules usagés pour la famille de véhicules définie par le fabricant conformément à l'article 2 de l'arrêté précité, satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-4 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application, dont l'arrêté précité.

**MENTION PARTICULIERE A FAIRE APPARAITRE SUR LE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION
NEANT**

Vu et approuvé sous le numéro PA-0005-19-03

Fait à Monthéry
Le 04/04/2024
L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines

A Monthéry,
Le 04/04/2024
Pour le Ministre et par délégation,
L'Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines


Pascal DUEZ


Gwendolyn QUENTRIC